

# Le professeur, le rappeur *Homo sapiens* et le prédicateur

par

**Delphine Girard, auteure invitée**

**Mezetulle** , 12 février 2022

*Delphine Girard<sup>1</sup> analyse l'effarante et effrayante histoire de « Stéphanie »<sup>2</sup>, professeur de SVT<sup>3</sup> qui, peu après l'assassinat de Samuel Paty et dans la même académie, fut accusée de « racisme » et menacée par un père d'élève. N'avait-elle pas, dans son cours sur les origines et l'évolution de l'espèce humaine, illustré *Homo sapiens* par une image du rappeur Soprano ? Effarante histoire : soutenue du bout des lèvres par une institution encline à déstabiliser les professeurs<sup>4</sup>, « Stéphanie » dut d'abord « s'expliquer » avant d'être exfiltrée dans une autre académie. Effrayante aussi : le crédit accordé à la parole prévenue et convenue des élèves, relayée et amplifiée par des parents idéologues, entend une fois de plus faire savoir aux enseignants de France qu'ils sont épiés et que la pression s'accroît pour les pousser à l'autocensure. **Allons-nous laisser des prédicateurs s'emparer de l'école ?***

[Le texte qui suit est celui de l'article que Delphine Girard a publié (sous le titre « Quand un rappeur donne de sa voix pour soutenir les enseignants ») dans le numéro 595 (février 2022) de *L'AP*, magazine mensuel du Syndicat national de l'enseignement technique action autonome-FO. Je remercie le secrétaire général du SNETAA-FO, directeur de la publication, pour son aimable autorisation de reprise.]

Voilà un peu plus d'un an, dans les Yvelines, il est arrivé à « Stéphanie » professeur de SVT, une bien singulière histoire dont la presse ne s'est fait l'écho que tout récemment<sup>5</sup>, mais sur laquelle il paraît singulièrement

important de revenir. Alors qu'elle traitait tout à fait normalement son programme de troisième sur le darwinisme, quelque élève peu attentive lui fit remarquer avec indignation qu'il était choquant, à ses yeux, de voir apparaître sous les traits d'*Homo sapiens sapiens* le visage du rappeur Soprano. À cet instant, j'imagine que vous vous demandez comme moi, si vous ne connaissez pas cette affaire, ce qui pouvait bien provoquer l'indignation de cette élève : eh bien - tenez-vous - la raison en était que celui-ci est « noir » ! Ainsi selon elle, le cours de notre collègue serait « raciste », puisque la jeune fille voyait dans ce schéma de notre évolution une filiation directe entre le singe et le Noir, et par là, un parallèle insultant. Passons sur son ignorance, bien excusable au demeurant au regard des polémiques nauséabondes actuellement sur tout ce qui touche aux questions dites « raciales » : il n'existe qu'une seule et unique race humaine, mais après tout nous sommes là, pédagogues, pour expliquer ces choses à nos élèves. Là où le bât blesse, c'est que notre élève, peu convaincue par l'explication de son professeur, ne s'est pas contentée de se récrier en classe : assurément bien intentionnée, elle est allée montrer le cours à son père, un charmant monsieur connu des services de police pour des faits de violence, et engagé dans un islam rigoriste qui goûte peu les théories darwiniennes.

À cet instant, comme moi, vous blêmissiez au souvenir d'une autre affaire toute semblable qui peu avant celle-ci, dans la même académie, avait secoué le monde enseignant d'un tremblement effroyable. Et voilà en effet que le charmant père de cette charmante élève, assurément soucieux, comme il le dira, de rétablir la justice dans une pédagogie coupable

et non de faire peser sur notre collègue une menace dont il ne pouvait ignorer les répercussions potentielles, part en campagne sur les réseaux sociaux pour dénoncer le cours de cette enseignante, expliquant à qui veut l'entendre que l'Éducation nationale véhicule à dessein un enseignement raciste à nos enfants. Cette fois, le rectorat puis le parquet de Versailles prendront très au sérieux la fatwa numérique qui est en train d'éclorre : l'affaire Paty, qui vient d'ébranler l'institution scolaire et la France entière, étreint encore tous les esprits. Pour autant, tout comme Samuel Paty, notre collègue devra d'abord, à la demande de sa hiérarchie, s'expliquer devant le père de l'élève en colère sur son cours et son choix pédagogique.

Lorsque, en toute transparence et en toute simplicité, elle explique qu'elle avait choisi le rappeur Soprano parce que, quelques années auparavant, certains de ses élèves lui avaient fait assez justement remarquer qu'on ne voyait toujours dans les manuels scolaires que des visages blancs, elle ne convainc évidemment pas le parent de son élève. Rien de bien étonnant : on devine qu'il n'était pas là pour écouter l'explication demandée, mais bien pour mettre en difficulté une enseignante qu'il attendait au tournant, guettant la faille dans l'institution comme on guette une proie, au sujet d'un cours qu'il dira lui-même lors de son audition ne pas cautionner, la théorie de l'évolution n'étant pas compatible avec ses convictions religieuses.

Fort heureusement, la comparaison avec la funeste affaire de notre collègue de Conflans-Sainte-Honorine s'arrête ici, et nous n'avons pas eu à pleurer l'insupportable mort d'une collègue qui s'efforçait de faire au mieux son métier. Mais

enfin, à quel prix ! Après avoir porté plainte pour diffamation, « Stéphanie », contrainte et forcée, s'éloigne de son établissement, vit quelque temps au rythme des patrouilles qui régulièrement passent devant son domicile, puis se verra tout bonnement exfiltrée de son académie pour devenir TZR<sup>6</sup> dans une région jugée plus sûre, perdant du même coup son poste, ses repères, ses collègues auxquels elle était attachée, et jusqu'à son appartement des Yvelines qu'il lui faudra vendre !

*« J'étais heureuse, j'avais demandé à être affectée à Trappes. Ça me fait mal de penser qu'on m'a pris mon poste : ce monsieur m'a volé dix ans de ma vie. J'y avais établi des liens, j'avais des amis, j'ai tout perdu. J'avais pourtant été inspectée en 2018, et mes cours avaient été validés. [...] Quand ce parent d'élève est venu, on l'a laissé entrer dans l'établissement alors que nous étions en Vigipirate renforcé. On ne m'a pas autorisée à être accompagnée d'un collègue et je n'ai pas été soutenue par mon chef d'établissement. »*

À présent, comme moi, vous voilà agité de mille questions indignées : comment se fait-il qu'un professeur se voie sommé de se justifier, comme un accusé sur le banc, sur le contenu de ses cours à la première diffamation d'un parent pourtant connu dans l'établissement pour être un fauteur de troubles ? Pourquoi sa hiérarchie n'a-t-elle pas mieux protégé et soutenu notre collègue, jusque-là irréprochable ? Comment est-il possible, quatre mois après l'assassinat de Samuel Paty, que l'État, notre employeur, n'ait pas trouvé de meilleure parade au lynchage d'enseignants sur les réseaux sociaux que l'exfiltration d'une professeur innocente ? Voire plus dérangent encore : pour quelles raisons insondables

l'institution ne s'est-elle pas constituée partie civile lors du procès pour accompagner véritablement son administrée...?

Certes, « Stéphanie » n'a pas été abandonnée au triste sort de Samuel, et une prise de conscience a bel et bien eu lieu du moins au sein de la justice française : bien qu'il eût fini par démentir son post diffamatoire - du bout des dents et de façon bien ambiguë -, le père de l'élève écopera d'une peine de six mois de prison ferme, dont il entend prochainement faire appel. *Mais enfin que de chemin il nous reste à parcourir dans la protection des enseignants et dans la défense de nos enseignements les plus attaqués par le grand retour du prosélytisme religieux !* Et que dire du chemin qu'il reste à nous frayer à travers toute une frange - devrais-je dire, une fange - de l'opinion quand on sait que ce père d'élève a reçu de Cyril Hanouna une bienveillante invitation pour expliquer ce qui lui était arrivé, et le jugement sévère dont il avait été victime pour avoir dénoncé ce qui lui était apparu comme du racisme institutionnel ! Sur les plateaux télé, il aura fallu que le rappeur lui-même vienne au secours de notre collègue, donnant de sa voix de Soprano pour dénoncer une campagne malveillante contre un cours volontairement « sorti de son contexte ».

*Cette histoire singulière nous dit aujourd'hui quelque chose de terrible pour l'École et pour la République : elle dit que nous sommes, dans nos classes, guettés, attendus, scrutés. Ce que ce parent a voulu faire savoir aux enseignants de France, c'est que derrière nos élèves, certains idéologues ne sont pas prêts à nous laisser émanciper leurs enfants en toute liberté, qu'ils veillent, qu'ils sont prêts à tout pour rendre sur nos épaules et sur nos cours la pression toujours*

plus lourde et plus inquiétante afin de nous pousser à l'autocensure, nous obliger à éviter les sujets sensibles et nous faire préférer les cours « faciles » ; en somme, prêts à tout pour dévoyer notre métier et nous museler. Or, ne nous y trompons pas : aucun compromis n'est possible dans ce contexte sans compromission profonde de notre mission. Cette guerre que mènent certains religieux, c'est celle que menèrent toujours les obscurantistes à la science et au savoir : elle est politique, elle est totale, elle n'aura pas de limite. Après le darwinisme, il faudrait bientôt céder sur le tabou de la mixité en cours de sport, celui du cours sur la reproduction sexuée, celui de la critique religieuse véhiculée par les Lumières, celui du cours sur la Shoah...

Malgré tout ce qu'elle a enduré, « Stéphanie » poursuit aujourd'hui son enseignement engagé pour une pédagogie universaliste, qui s'attache justement à faire fi de la teinte de peau d'*Homo sapiens*... Comme elle, répétons partout que nous ne céderons pas ! Que la liberté pédagogique, la liberté d'apprendre, la liberté de circulation de tous les savoirs ne se négocieront pas, ne se ratatineront pas, au prétexte qu'une poignée de prédicateurs nous épient dans nos cours comme des prédateurs en faction ! Nous ne nous ferons pas proies dociles, nous ne renoncerons pas à nos ambitions humaines et pédagogiques, pas plus qu'à nos convictions laïques, ni à l'idée que nous nous faisons de notre métier. Souhaitons enfin à « Stéphanie » un prompt rétablissement psychologique et une poursuite de carrière sereine, heureuse et digne.

Notes

1 - Professeuse agrégée de Lettres classiques, co-fondatrice de Vigilance Collèges Lycées - VCL, collectif d'enseignants

laïque ayant vu le jour après l'assassinat de Samuel Paty ; membre du Conseil des Sages de la Laïcité.

2 - Nom d'emprunt.

3 - Sciences de la vie et de la terre.

4 - Le livre de David di Nota, *J'ai exécuté un chien de l'enfer. Rapport sur l'assassinat de Samuel Paty*, Paris : Cherche-Midi, 2021, analyse de près les processus de désaveu et de culpabilisation auxquels les professeurs sont confrontés. Voir [l'article de recension](#).

5 - [NdE] Voir par exemple cet article du Figaro <https://www.lefigaro.fr/faits-divers/tout-de-suite-je-me-suis-dit-ma-vie-est-finie-une-enseignante-contrainte-de-demenager-apres-avoir-utilise-une-image-d-un-rappeur-en-cours-de-svt-20220118>

6 - Titulaire en zone de remplacement.

Cette entrée a été publiée par Auteur Invité le 12 février 2022 dans Diaporama, École, En attente de publication, Laïcité, Politique, société, actualité, Revue et indexée avec école, enseignement, islamisme, laïcité.

### **Pour citer cet article**

URL : <https://www.mezetulle.fr/le-professeur-le-rappeur-homo-sapiens-et-le-predicateur-par-dg/>